ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection du Second Degré
Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

IA IPR
n° 2025
Affaire suivie par :
Nathalie Freydière
Dany-Laure Godefroy
Véronique Monmarron
Léonard Sevestre
IA-IPR d'économie-gestion
Tél : 04 72 80 60 09
Mél : ipr@ac-lyon.fr

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon Cedex 07

Lyon, le 19 septembre 2025

Les IA IPR Économie et Gestion

À Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,

À mesdames et Messieurs les présidents de Greta,

À Mesdames et Messieurs les DDFPT,

À Mesdames et Messieurs les CFC,

À Mesdames et Messieurs les coordonnateurs disciplinaires,

À Mesdames et Messieurs les professeurs d'Économie-Gestion,

Objet: Lettre de rentrée 2025

L'équipe des IA-IPR Économie et gestion de l'académie de Lyon vous souhaite une excellente rentrée scolaire 2025.

Nous souhaitons la bienvenue aux enseignants entrant dans l'académie de Lyon, ainsi qu'une très bonne année scolaire à chacun et chacune d'entre vous, enseignants titulaires, professeurs stagiaires et professeurs contractuels.

Cette année scolaire 2025-2026 s'inscrit dans la continuité des priorités nationales définies par la circulaire de rentrée, articulée autour de trois axes majeurs qui guideront notre action :

- consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
- bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
- garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.

Lors des réunions de rentrée, Madame la Rectrice, Anne BISAGNI-FAURE, a réaffirmé son engagement dans ces orientations. Elle a rappelé que les priorités académiques concernaient: la mise en place des groupes de besoin en 6e et 5e, les dispositifs de réussite en 4e et 3e, la révision du projet d'évaluation au lycée ainsi que le programme pluriannuel d'orientation (PPO). Les IA-IPR comptent sur vous pour diffuser ces orientations et mettre en œuvre celles qui relèvent des compétences propres de vos établissements.

Comme nous vous l'avions indiqué en fin d'année scolaire, notre collègue Jean-Charles DIRY est parti à la retraite après de nombreuses années passées à vous accompagner dans l'exercice de vos missions, à accompagner les chefs d'établissement et les nombreux projets, notamment innovants dans le cadre de sa mission de CARDIE. Dany-Laure GODEFROY, nouvelle collègue IA-IPR arrivant de l'académie de Nantes, lui succède. Nous serons toujours quatre pour vous accompagner et piloter la discipline.

Plus précisément :

- **Nathalie FREYDIERE** est en charge des BTS CG, CI et SIO. Elle suit également le DCG et le DSCG. Elle a aussi en charge avec Véronique MONMARON le suivi des classes préparatoires aux grandes écoles ECT-ECP et ATS. Par ailleurs, elle est pilote du groupe académique concernant la liaison Bac Pro BTS.

- **Dany-Laure GODEFROY** pilote les BTS Assurance, Banque, NDRC, MOS et SAM. Elle a également en charge le suivi du partenariat Banque de France (concours de l'excellence économique et passeport EducFi).

- **Véronique MONMARON** est en charge des filières de l'hôtellerie restauration pour notre académie et l'académie de Clermont-Ferrand. Pour notre académie, elle pilote les BTS Communication, GPME et Tourisme. Elle suivra également avec Nathalie FREYDIERE les classes préparatoires aux grandes écoles ECT-ECP et ATS. De plus, elle est membre du groupe académique du suivi et de la formation des DDFPT et des CFC.

- **Léonard SEVESTRE** pilote les BTS CCST, CJN, GTLA, MCO et PIM. Il est également co-référent du passeport EducDroit. Il assurera, également, le suivi des classes préparatoires ENS Rennes D1 et D2.

Pour le baccalauréat, c'est ensemble que nous suivrons tous les dossiers STMG, et Véronique MONMARON assurera également la gestion et le suivi de la série STHR.

La liste des établissements suivis pour la discipline par chaque IPR sera publiée sur notre site disciplinaire.

Concernant les priorités de notre École pour cette rentrée scolaire 2025-2026, elles renforcent ses missions essentielles : instruire, émanciper et protéger. Il s'agit avant tout de consolider les apprentissages fondamentaux, de réduire les inégalités, d'offrir un cadre protecteur et d'accompagner l'orientation des élèves. Pour ce faire, des plans d'actions prioritaires mobilisent la communauté éducative autour de grands enjeux. Vous trouverez ci-dessous quelques éléments clefs, ainsi que les liens vous permettant d'aller plus loin :

1. **Projet d'évaluation des élèves**

La note de service du 25 aout 2025 apporte de nouveaux éléments relatifs au projet d'évaluation mis en place dans tous les lycées généraux et technologiques, organisant le contrôle continu des candidats pour le baccalauréat. (https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo32/MENE2523744N)

Il vise à fixer un cadre, mais aussi à interroger les pratiques d'équipe et à les harmoniser. La comparaison moyennes annuelles / notes épreuves terminales est un outil de diagnostic dont l'analyse doit permettre d'engager la réflexion des équipes.

2. **Plan Pluriannuel d'Éducation à l'Orientation (PPO) – Plan Avenir**

Pour faire de l'orientation un levier d'équité et de réussite, chaque établissement doit élaborer d'ici fin 2025 un plan pluriannuel incluant : une progression pédagogique, l'usage généralisé de la plateforme Avenir(s), quatre demi-journées d'orientation par an (Ressources disponibles sur éduscol dédiée, notamment comment utiliser la plateforme Avenir(s) ainsi que des ressources pour les professeurs principaux). **Ces dispositions visent en priorité le pré-bac.**
Pour les BTS, vous trouverez dans la mesure n°13 du plan avenir des dispositions relatives à

l'accompagnement renforcé des étudiants pour réussir en BTS. Pour l'année 2025-2026 :

- un conseil de mi- semestre (novembre) sera systématiquement organisé dans toutes les classes de 1ère année de BTS pour identifier les étudiants en risque de décrochage ;
- des parcours de consolidation personnalisés (appui méthodologique, soutien aux apprentissages, tutorat) seront mis en place. Ils doivent s'intégrer dans une continuité d'accompagnement des élèves du baccalauréat professionnel (parcours poursuite d'études de 4 semaines en terminale pro) au BTS (parcours de consolidation). Un accompagnement des corps d'inspection se fera cette année afin d'identifier les bonnes pratiques de LP et de LGT dans la réussite du projet d'orientation de l'élève.

3. Compétences psychosociales (CPS), santé mentale

Nous attirons votre attention sur les compétences psychosociales. En effet de nombreux travaux scientifiques établissent qu'elles sont un facteur-clef de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale. Le développement des CPS est au cœur du nouveau socle commun de connaissances et de compétences du collège, et sont à intégrer dans les stratégies d'apprentissage au lycée (https://eduscol.education.fr/3901/developper-les-competences-psychosociales-chez-les-eleves).

Chaque établissement est appelé à rédiger d'ici fin 2025 un protocole de prévention, à désigner deux personnels référents formés et à inscrire dans les carnets scolaires les numéros d'aide et d'écoute. (éduscol dédiée).

4. Égalité Filles-Garçons

Le plan national vise notamment à réduire la sous-représentation des filles dans les filières scientifiques. Chaque établissement doit organiser, avant le 15 septembre, une séance de sensibilisation (2h) animée par le chef d'établissement. Objectifs : analyser les stéréotypes, identifier les obstacles et initier des actions collectives (Ressources page éduscol).

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques veilleront à accompagner au mieux les projets d'orientation des élèves de STMG et à déconstruire les stéréotypes de genre et à soutenir l'ambition des filles vers les poursuites d'études où elles sont sous-représentées.

5. Usage raisonné du numérique et IA

Le plan prévoit : éducation des élèves à un usage responsable, suspension des mises à jour de l'ENT le soir et le week-end, mise à l'écart du portable (généralisation du dispositif « Portable en pause »), accompagnement des familles via un flyer et un vadémécum (page éduscol).

Le développement rapide et continu des IA, et notamment des IA génératives, suscitent d'intenses réflexions quant à leurs applications pour l'éducation. Un cadre d'usage de l'IA a été élaboré par le Ministère afin d'apporter des réponses aux interrogations légitimes de l'ensemble de la communauté éducative et des agents sur l'usage de l'IA en éducation. L'usage de l'IA est autorisé en éducation dès lors qu'il respecte le cadre défini (page dédiée : cadre-d 'usage de l'IA-en-education-).

L'EAFC propose par ailleurs des parcours de formation spécifiques.

6. Vie affective et relationnelle, éducation à la sexualité (EVARS)

Un programme national entre en vigueur : trois séances annuelles pour chaque élève, menées par les professeurs, CPE, personnels sociaux et de santé, sous pilotage des directions et avec appui des inspecteurs. (Ressources disponibles sur éduscol)

7. **Lutte contre le harcèlement**

Malgré les progrès du plan interministériel (équipes ressources, ambassadeurs, labellisation Phare), les chiffres 2025 restent préoccupants. De nouvelles « mallettes outils » sont mises à disposition (protocole Phare, grilles de repérage, fiches pratiques. Lien nouvelles mallettes à outils). Une version « parents » sera diffusée en novembre, lors de la journée nationale du 6 novembre.

8. **Ecole inclusive**

L'école inclusive est une priorité nationale et académique. Nous attirons notamment votre attention sur le fait que le CAPPEI et les formations y préparant sont ouvertes à tous.

9. **Valeurs de la République**

Enfin, il est essentiel d'être mobilisé au quotidien, dans les classes, pour transmettre et faire vivre les valeurs et principes de la République et ainsi garantir les conditions d'une École qui protège et rassemble. Vous trouverez via ce lien des ressources exploitables pour transmettre et faire respecter les valeurs et les principes de la République : page eduscol /transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique

Nous sommes tous concernés par l'ensemble de ces priorités et nous savons pouvoir compter sur votre mobilisation.

Concernant notre discipline, nous souhaitons dans cette lettre attirer votre attention sur les points suivants :

1) Le comité technique (COTECH) Économie et gestion, viendra en appui du corps d'inspection sur certains dossiers. Ce dernier est composé des inspecteurs auxquels sont associés :
   - **Les professeurs chargés de missions d'inspection** : Laetitia PELTIER (suivi de la filière commerciale), Christophe REGNAULT (suivi et formation des enseignants contractuels,) Nicolas PATUREL (suivi de la filière comptabilité et gestion).
   - **Les professeurs, chargés de dossiers spécifiques** : Olivier TORREQUADRA (IAN – Interlocuteur Académique au Numérique pour notre discipline) et Sophie ARMAND notre nouvelle webmaster, chargée de la communication institutionnelle du site Économie et gestion et de la communication sur les réseaux sociaux (en cours de recrutement).
2) Les professeurs formateurs et des professeurs référents de BTS sont également missionnés pour des travaux liés à la formation ou à l'organisation des examens. Ils pourront être vos interlocuteurs sur des problèmes de didactique des enseignements et/ou sur les examens.
3) Le cadre réglementaire d'exercice de vos missions et notamment :

- La circulaire de rentrée 2025 fixant les grandes priorités détaillées : https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo27/MENE2518841C
- Les principales priorités de Madame la Rectrice de la Région Académique Auvergne Rhône-Alpes, Rectrice de l'Académie de Lyon : https://www.ac-lyon.fr/rentree-scolaire-2025-conference-de-presse-de-la-rectrice-anne-bisagni-129775

Enfin, nous vous rappelons le dispositif de communication et d'échanges mis en place depuis plusieurs années :

- Le site académique disciplinaire sur lequel vous pourrez trouver, non seulement des informations institutionnelles mais aussi un nombre important de ressources pédagogiques, site disciplinaire ecogest Lyon

- Le message hebdomadaire adressé systématiquement aux professeurs d'Économie et gestion sur les boites fonctionnelles (nom.prénom@ac-lyon.fr). Ce dernier est le vecteur des informations essentielles message hedbo ecogest Lyon

- Les professeurs coordonnateurs disciplinaires et surtout les DDFPT sont aussi vos et nos relais pour diffuser ou faire remonter des informations.

Nous restons à votre écoute pour vous accompagner dans votre pratique professionnelle et vos projets pédagogiques, mais aussi sur le déroulement de votre carrière.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

L'équipe des IA IPR – Économie et gestion

Nathalie FREYDIERE (nathalie.freydière@ac-lyon.fr)

Dany-Laure GODEFROY (dany.godefroy@ac-lyon.fr)

Véronique MONMARON (veronique.monmaron@ac-lyon.fr)

Léonard SEVESTRE (leonard.sevestre@ac-lyon.fr)